AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-10-64 344535

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Bulletin Technique N° 49 d'Octobre 1964 — 1964-25

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

-:-:-:-:-

Les semences de céréales mises en terre véhiculent la plupart des maladies cryptogamiques attaquant les jeunes plantules et même les plantes plus âgées. Par ailleurs, les semences et plantules peuvent être la proie des insectes souterrains (larves de taupins, vers blancs divers) ou des oiseaux (Corbeaux, pigeons, etc...)

L'industrie met à la disposition des Céréaliculteurs une gamme étendue de produits commerciaux dont l'action sur les parasites est plus ou moins polyvalente. Par des mélanges appropriés de produits fongicides, insecticides et corvifuges, on peut protéger les semences contre la plupart des parasites et prédateurs dont elles sont victimes.

Il convient de distinguer d'une part les maladies à transmission externe, par des spores existant soit sur les téguments, soit dans le sol (caries, charbons couverts, fusarioses, septorioses, moisissures communes, charbon du maïs). D'autre part dans les maladies à contamination interne l'infection du grain se fait au moment de la floraison et le champignon se développe à l'intérieur, puis dans la plante née de ce grain (charbon du blé, charbon nu de l'orge).

Les méthodes de lutte, diffèrent selon les deux cas. Si l'on peut facilement mettre en contact avec le grain, et par voie de conséquence, avec les spores des champignons, des fongicides qui tueront ceux-ci lorsqu'ils sont en surface, il n'en est plus de même lorsque le parasite est à l'intérieur. Dans ce dernier cas, on n'a guère progressé et le système utilisant la chaleur est encore le seul valable. Malheureusement, son application est des plus délicate car il y a peu de marge entre la température suffisant à tuer le parasite (50-52°) et celle, maximum qui tue le germe (53° pour le blé, 51° pour l'orge). Précisons pourtant la technique :

1° - trempage dans l'eau à 45° pendant 10 minutes.

2° - trempage et brassage dans l'eau à 50-53° pendant 10 minutes. Au pis aller trempage unique pendant 4 ou 5 heures à 45°.

3° - immersion dans l'eau froide et séchage rapide.

Bien que cette technique soit applicable à la ferme sur de petites quantités à la fois, il vaut mieux en laisser la charge à des organismes spécialisés ou se servir de semences provenant de cultures contrôlées.

.../...

En ce qui concerne les maladies à contamination externe, le choix est vaste entre les différents produits proposés, citons :

- Les sels de cuivre (Oxychlorure, Chlorures, Oxyde, Cuprobame) contre la Carie du blé les Septorioses et Fusarioses.

- La Bouillie bordelaise à I,5% pendant une heure contre la Carie du blé.

- Le formol à 0,25% contre la Carie, les Charbons couverts de l'orge et de l'avoine, les Fusarioses et Septorioses.

- Les produits organomercuriels contre la plupart des maladies.

Ils sont très toxiques pour l'homme et les animaux et doivent être utilisés avec un maximum de précautions.

- L'hexachlorobenzène(HCB), Le Pentachloronitrobenzène et le Carbatène contre la Carie du blé uniquement.

- L'oxinate de cuivre contre la Carie du Blé, les Fusarioses et Septorioses.

- Le Thirame et les Dérivés quinohiques (Dichlone, Chloranil) contre les Fusarioses, les Septorioses et la Carie.

- Manèbe et Mancozèbe contre la Carie, Septoriose et Fusariose du blé, Helminthosporiose de l'orge, Charbon couvert de l'avoine.

Ces fongicides sont souvent mélangés à l'aldrine, à l'heptachlore ou au lindane, ce qui donne au composé une action insecticide. Souvent aussi, on trouve des produits triples où l'action de l'anthraquinone assure une répulsion contre les oiseaux granivores.

Tous ces produits se trouvent dans le commerce, pour être utilisés,

- soit par voie humide : par trempage ou pulvérisation,

- soit par voie sèche (poudrage) au moyen de mélangeurs spéciaux ou plus simplement par pelletage.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

-:-:-:-:-:-:-

Afin d'éviter la pourriture des tubercules ou la propagation des maladies de conservation, on suivra utilement les directives suivantes :

I° - désinfecter les locaux de conservation par une pulvérisation soignée d'une solution à 5% de formol du commerce.

2° - ne stocker que des tubercules sains, mûrs, ressuyés et non blessés.

3° - maintenir le local obscur, aéré et à température assez basse (4 à 5° constituant l'idéal) sans toutefois permettre le gel.

4° - constituer des cheminées d'aération verticales et horizontales dans les tas qui ne devront pas dépasser 50 cm d'épaisseur. Ces cheminées peuvent être des tunnels de planches ou de simples fagots.

5° - saupoudrer de chaux en cas d'humidité, mais ne pas hésiter à remanier les tas s'il est nécessaire.

6° - procéder à l'égermage chimique (sauf pour les tubercules de semences) de préférence à l'égermage manuel qui laisse des plaies favorables à la pénétration des parasites, les antigermes du commerce sont des produits à base d'hormones, d'hydrazide maleïque, de propham (IPC) ou de Menaphtylméthyléther.

R. GUILLEMENET
Contrôleur de la Protection des Végétaux
BORDEAUX

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux -Directeur-Gérant: L. BOUYX